



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## carte nationale d'identité

Question écrite n° 75548

### Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui indiquer si la délivrance de la carte nationale d'identité (ou d'un titre équivalent) est payante en Slovaquie. Si cette délivrance est payante, il souhaite connaître le prix ainsi que les cas où ce prix est réduit.

### Texte de la réponse

L'obtention de la carte nationale d'identité (dite carte de citoyen) en Slovaquie est obligatoire à partir de l'âge de 15 ans et sa délivrance est gratuite. Valable dix ans, elle est renouvelée à son terme gratuitement également. Son renouvellement donne lieu à paiement de droits (500 SKK, soit 13 euros) uniquement en cas de perte ou de vol.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75548

**Rubrique :** Papiers d'identité

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9333

**Réponse publiée le :** 26 septembre 2006, page 10042